

03.09.2021 - 10:00 Uhr

" T'es un homme, Tom ? " Une initiative contre la prostitution forcée et la traite des êtres humains



Berne (ots) -

La Police cantonale de Bâle-Ville et la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) lancent la campagne en ligne " T'es un homme, Tom ? ", une initiative contre la prostitution forcée et la traite des êtres humains en Suisse. A partir du 3 septembre 2021, des slogans provocateurs inviteront directement les consommateurs de prestations sexuelles tarifées à se montrer vigilants.

Les travailleuses du sexe ne sont pas toutes consentantes, loin de là. Il existe en Suisse aussi des victimes du trafic d'êtres humains. Obligées de vendre leurs charmes, elles n'ont souvent qu'un seul moyen d'avoir un contact avec le monde extérieur : leurs clients ! Les autorités judiciaires ont besoin de l'aide de ceux-ci pour mettre au jour des cas de trafic de personnes. Partant de ce constat, la PSC et la Police cantonale de Bâle-Ville ont mis sur pied la présente campagne. Son objectif est de faire comprendre à tout utilisateur de prestations sexuelles tarifées que la prostitution forcée et la traite des êtres humains existent aussi en Suisse et que les rapports ainsi établis lui confèrent certaines responsabilités.

Une fois conscient de ces responsabilités, il peut agir pour contribuer à mettre au jour et à lutter contre le trafic de personnes. Comme les clients sont en contact étroit avec les travailleuses du sexe, ils sont les mieux placés pour reconnaître à temps un cas potentiel de trafic d'êtres humains. La campagne s'adresse donc directement à eux et les incite à agir au besoin. Concrètement, des plateformes de services sexuels vont héberger quatre slogans provocateurs sous forme de bannières publicitaires pour attiser la curiosité des clients qui seront ensuite redirigés sur une page qui leur explique comment reconnaître un cas potentiel de prostitution forcée et comment y réagir. Ces bannières resteront actives au moins six mois.

Comment reconnaître un cas de prostitution forcée ?

1. Signes physiques : si la travailleuse du sexe est blessée, qu'elle présente par ex. des ecchymoses ou d'autres lésions, il y a de fortes chances qu'elle ne travaille pas de son plein gré. Le client devrait aussi s'assurer (et au besoin demander la preuve) qu'elle est bien majeure.

2. Signes psychiques : si la travailleuse du sexe n'arrive pas à communiquer normalement, qu'elle ne parle peut-être pas notre langue, si elle a l'air triste, apeurée ou désespérée, si elle est apathique ou manifestement sous l'emprise de drogues, il y a de fortes chances qu'elle ne travaille pas de son plein gré comme prostituée.

3. L'intuition : il arrive qu'il n'y ait aucun signe visible de violence physique ou psychique faite aux travailleuses du sexe, mais que malgré tout le client ait un doute. Dans ce cas, il doit faire confiance à son intuition et agir en conséquence !

Ce que l'on peut faire

Les cas suspects peuvent être signalés à la police. Ceux qui préfèrent éviter la police peuvent contacter anonymement le [Bureau d'enregistrement d'ACT212](#) afin de faire part d'éventuels soupçons. La personne qui fait une déclaration ne risque absolument rien, même si ses soupçons ne devaient pas être confirmés.

Plus d'informations :

<https://www.skppsc.ch/fr/projets/prostitution-forcee-et-traite-des-etres-humains/>

Contact:

Les services de presse des corps de police cantonaux et municipaux ou la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) se tiennent à disposition des médias pour répondre à leurs questions.

Pour la PSC, Fabian Ilg, directeur

info@skppsc.ch

031 511 00 09

Medieninhalte



Un des quatre slogans de la campagne / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100011391 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Schweiz. Kriminalprävention / Prévention Suisse de la Criminalité"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100011391/100877028> abgerufen werden.